

Paris, le 20 octobre 2026

Émeutes des 17 et 18 octobre : la Macif mobilisée aux côtés de ses sociétaires particuliers, professionnels et indépendants

A la suite des émeutes et dégradations survenues ce week-end dans plusieurs villes de France, la Macif déploie un dispositif d'urgence pour soutenir l'ensemble de ses sociétaires, particuliers et professionnels. Fidèle à ses valeurs mutualistes et de solidarité, la Macif met en œuvre des mesures concrètes afin de faciliter leurs démarches et d'accélérer leur indemnisation.

"Face au choc et au traumatisme causés par ces violences inacceptables, notre priorité est d'être pleinement aux côtés de nos sociétaires particuliers et professionnels touchés par les émeutes. Quand tout bascule, notre responsabilité d'assureur mutualiste est d'être présents, à leur écoute, et mobilisés à chaque étape. Nous mettons tout en œuvre pour les accompagner au mieux, faciliter leurs démarches et leur apporter des réponses concrètes, avec toute la réactivité et la solidarité qui fondent notre engagement mutualiste".
Jean-Philippe Dogneton, Directeur Général de la Macif.

Un dispositif d'accompagnement exceptionnel est mis en place

Pour répondre à l'urgence des situations rencontrées, la Macif applique plusieurs mesures ciblées et personnalisées pour accompagner ses sociétaires :

- **l'allongement du délai de déclaration** de sinistre à 30 jours;
- le déblocage rapide d'une **avance de frais** pour faire face aux besoins immédiats;
- la **non-application de la franchise** pour les sinistres incendie ou dommage aux biens;
- pour **les professionnels qui n'ont pas souscrit l'option garantie vol**, un **examen au cas par cas pour l'octroi d'une prestation forfaitaire**;
- la **mise en place d'une cellule de soutien psychologique accessible au 0800 774 774**
- **le recours possible au fonds de solidarité** en cas d'absence de garantie.

A propos de la Macif • Assureur mutualiste, la Macif protège au quotidien ses 6,45 millions de sociétaires, adhérents ou clients avec des offres et services simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne. La Macif a réalisé un chiffre d'affaires de près de 8 milliards d'euros en 2025. Gérant plus de 19 millions de contrats, elle compte plus de 12 000 salariés qui exercent tous en France au sein d'un réseau de plus de 450 points d'accueil physiques et téléphoniques. La Macif a été réélue Marque Préférée des Français dans la catégorie Compagnies d'assurance en 2026.

Macif, une marque Aéma Groupe • Mutualiste dans l'âme, activiste par conviction, Aéma Groupe est le groupe mutualiste de protection né du rapprochement entre Macif et AÉSIO mutuelle. Avec l'acquisition d'Abeille Assurances en 2021, suivie de la création d'Ofi Invest en 2022, Aéma Groupe réalise un chiffre d'affaires de 18,6 milliards d'euros en 2025. Ses plus de 20 000 collaborateurs et 1 500 délégués œuvrent au quotidien pour accompagner et protéger 12 millions d'assurés. Multimarque, multiréseau et multimétier, Aéma Groupe couvre l'ensemble des besoins de protection (assurance dommages, santé-prévoyance, épargne-retraite et gestion d'actifs). Aéma Groupe veut apporter des réponses éclairées, constructives et humaines face aux grands enjeux de protection liés aux transitions actuelles. En poursuivant la construction d'un acteur mutualiste de premier plan, il crée un modèle inédit, hybride et ouvert, capable d'apporter des solutions plus justes et plus adaptées au monde d'aujourd'hui et de demain.

Contacts presse :

Marion Quint • 06 28 11 56 38 • mquint@macif.fr

Marina Ducros • 06 13 55 57 98 • mducros@macif.fr